

Bordereau de signature

RAPPORT ANNUEL 2022

Signataire	Date	Annotation
CERIG INFORMATIQUE, Application de comptabilité CERIG	10/07/2023	Action : Visa
Paul FERRE, SMIDOM de THOISSEY	10/07/2023	Action : Signature  Certificat au nom de <u>Paul FERRE</u> (Président , SMIDOM DE THOISSEY) , émis par <u>Certinomis - Prime CA G2</u> , valide du 22 mai 2023 à 12:35 au 21 mai 2025 à 12:45.
Application de comptabilité CERIG		Action : Fin de circuit

Dossier de type : THOISSEY SMIDOM-ACTES // THOISSEY SMIDOM-Délibérations

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 30 JUIN 2023

Délibération n°2023-17

Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de membres présents : 25
Nombre de votants : 24

Date de convocation : 22 juin 2023
Secrétaire de séance : Romain COTTEY

COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	Présents		Excusés		Absents	DELEGUES SUPPLEANTS	Présents		Excusés		Absents
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA VEYLE	MARECHAL PHILIPPE			X			LAURENT AGNES					X
	AGATY GUILLAUME	X					BOUCHARD MARC		X			
	ALBAN BERNARD	X					MORANDAT OLIVIER		X			
	JACQUET CLAUDE	X					QUINT DAVID		X			
	PALLOT JACQUES	X					CHANTEUX SOLVEIG					X
	PONCIN GEORGES	X					LOTTE BERNARD		X			
	BIGOT AGNES	X					MARMIER NOELLE		X			
	SAJUAN CATHERINE	X					FILET MARIE-CLAUDE	X				
	SILVI VERONIQUE		X				KOROSEC JOCELYNE		X			
	DUPUIT GUY	X					CLERC HERVE		X			
	MONTANGERAND JEAN-MICHEL		X				AMEIL MARC		X			
	AUBLANC JEAN-CLAUDE	X					MARQUOIS MICHEL		X			
	DUBOST MICHEL		X				BODILLARD MARIE-CLAUDE	X				
	CAMILLERI JEAN-LUC					X	GOYON MARIE-ANGELIQUE					X
	BROCHAND MICHEL	X					BOULANGER PAUL		X			
SAUVAGE CLAUDIE		X				ROZIER JOELLE	X					
CHEVALIER BERNARD	X					MAUGE LIONEL					X	
RABUEL CLAUDE		X				LAURENT MICHELE		X				
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE	GOIFFON CHRISTIAN		X				BEROU JEAN-PHILIPPE					X
	LUX JEAN-MICHEL	X					LUCENET THIERRY		X			
	VIOT DOMINIQUE		X				RIBOLLET ROGER					X
	REIGNIER ALAIN	X					VERT JACQUES		X			
	CLEYET-MARREL CLAUDE					X	CHAIGNEAU JOELLE					X
	LABALME RICHARD		X				MORIN BRIGITTE	X				
	ECKERT PIERRE	X					FONTAN CORINE					X
	BRUNEL PHILIPPE	X					DOUCET-BON BRUNO		X			
	ROBERT MAGALI	X					PERRAUD CAMILLE		X			
	DAVIDIAN PHILIPPE	X					HINSCHBERGER FRANCINE		X			
	ALBAN BERNARD	X					PROST PHILIPPE		X			
	COTTEY ROMAIN	X					THIVOLLE MARIE-MONIQUE		X			
	PEIGNE BENOIT	X					MONTEIL JULIEN		X			
	LAIDET ANTHONY					X	BEAUDET NATHALIE					X
FERRE PAUL	X					MULLER ERIC					X	

OBJET : RAPPORT ANNUEL 2022.

L'article L. 2224-17-1 du Code Général des Collectivités, créé par la loi n°2015-992 du 17 août relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, prévoit l'obligation pour les collectivités exerçant une compétence dans le domaine de la gestion et de l'élimination des déchets, d'établir un rapport technique et financier sur l'exercice de cette compétence.

Monsieur Ferré effectue une présentation du rapport annuel,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

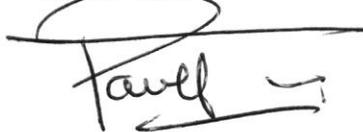
- Approuve le rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers tel qu'il est présenté.
- Autorise le Président à le transmettre aux Communautés de Communes adhérentes pour information aux Maires des communes concernées et à le diffuser sur le site internet du Smidom Veyle Saône.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Le 30 juin 2023,

Le Président,
Paul FERRE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture de l'Ain le
et publication ou notification le